

Demande d'inscription d'un particulier au vide grenier du 20 août 2017

Pour des raisons administratives et sous réserve de places disponibles, **les inscriptions seront reçues jusqu'au 17 août 2017.**

Aucun remboursement d'emplacement ne pourra avoir lieu après ce délai.

- L'inscription au vide-grenier est effective à la réception du dossier complet accompagné du paiement adéquat. Elle est confirmée par la délivrance d'un reçu.
- Tout oubli, apport ou envoi tardif des documents par le demandeur, ne saurait engager la responsabilité de l'organisateur qui enregistre les inscriptions.

Documents à fournir :

1. Demande d'inscription d'un particulier

2. **Attestation sur l'honneur (qui se trouve en page 2 de ce document)** – (Décret n° 2009-16 du 7 Janvier 2009 aux ventes du déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du code de Commerce).

3. Copie d'une pièce d'identité

Pour les inscriptions par courrier, fournir une enveloppe pré timbrée pour l'envoi de votre reçu (sauf si vous acceptez un reçu par SMS ou mail)

L'Organisateur doit vous remettre un reçu pour confirmer votre inscription.

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

N° téléphone :

Email :

Pièce d'identité n°

Délivrée le

Par la Préfecture ou Sous préfecture de : Département :

N° immatriculation de mon véhicule :

désire participer au vide-grenier organisé par ORAISON SPORTS, le 20 août 2017 en centre ville d'Oraison (Alpes de Haute Provence).

La vente au déballage est autorisée par Arrêté Municipal de 7h00 à 18h00.

Les participants s'installeront en fonction de la place attribuée par l'organisateur et sur présentation du reçu d'inscription.

Tout stand non occupé à 8h30 sera remis à la disposition de l'organisateur.

Stand demandé : (cochez la case concernée)

4 mètres **8 mètres** **12 mètres** **16 mètres** **20 mètres** **>20m (précisez)**

Le droit d'inscription a été fixé à 15 euros pour un stand de 4 mètres linéaires.

Le paiement, par chèque à l'ordre d'ORAISON SPORTS, sera joint **obligatoirement à la demande d'inscription qui devra être retournée à :**

**Vide-grenier d'Oraison Sports,
chez Mme Eliane POUTCHY, 2 chemin St Sauveur, 04700 ORAISON.**

Règlement :

1. **en espèces à l'adresse indiquée ci-dessus** : un reçu est délivré (montant.....)
2. **par chèque** : montant : Banque..... ..Numéro de chèque.....

Fait à, le.....

Lu et approuvé
Signature

ORAISON SPORTS
VIDE-GRENIER se déroulant le 20 août 2017 à Oraison

ATTESTATION & INSCRIPTION VIDE-GRENIER
Personne physique

**Décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage
et pris en application de l'article L. 310-2 du code de commerce**

Je soussigné(e),

Nom :

Né(e) le à

Adresse :

CP Ville

Tél.

Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que **des objets personnels et usagés** (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

IMPORTANT

Cette attestation devra être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour le remettre au Maire d'Oraison.